

Le stade vélodrome Louis Riquet

Une formidable histoire humaine

C'est Louis Riquet, comptable, qui décide, en 1932, de construire une piste de cyclisme en Pays Grand'Combien. Et ce sont les mineurs, après leur journée de travail qui permettent la réalisation d'une première piste en terre battue qui attendra quelques années supplémentaires pour être cimentée et devenir officiellement le Vélodrome des Taillasses.

Au fil des ans, d'autres aménagements se succèdent, des vestiaires, des barrières, des tribunes pour le public et jusqu'aux années soixante, le vélodrome connaît une belle activité.

En dépit de la perte de notoriété du cyclisme sur piste en France, celle-ci ne s'éteindra jamais aux Taillasses permettant en 2001 la rénovation complète du vélodrome.

Gilbert Duclos-Lasalle, Francesco Moser, Luc Leblanc notamment viennent valider la qualité du nouveau vélodrome des Taillasses.

Désormais baptisé du nom de son initiateur, celui-ci offre une piste de 250 mètres et tous les équipements nécessaires à une pratique amateur ou professionnelle de la piste. C'est une infrastructure moderne, unique en Languedoc-Roussillon et qui perpétue l'attachement des gueules noires au sport cycliste.



Contacts utiles

ASSOCIATIONS CYCLISTES

• Vélo club cévenol

Présidente : Bernadette Marcoux ☎ 09 72 96 40 20

Entraîneur : Pierre Platet ☎ 04 66 54 81 44

• Amicale cycliste grand'combienne

Président : Gilles Robert ☎ 04 66 34 00 99

• Vélo club de la vallée du Galeizon

Président : Christian Mascief ☎ 09 52 28 55 59

PAYS GRAND'COMBIEN ☎ 04 66 34 10 96

paysgrandcombien@free.fr

SERVICE INTERCOMMUNAL DES SPORTS ☎ 04 66 34 61 19

sports.pgc@gmail.com

CONCIERGERIE VÉLODROME ☎ 04 66 56 99 32

MAIRIE DE BRANOUX-LES TAILLADES ☎ 04 66 34 06 82

mairie-branoux.les.taillasses@wanadoo.fr



Le stade vélodrome Louis Riquet

Branoux - Les Taillasses



MAIRIE DE
BRANOUX-LES TAILLADES





Comment utiliser le vélodrome ?

Pour les clubs cyclistes du Pays Grand'Combien, l'accès au vélodrome est libre et gratuit.

Pour les clubs et organismes extérieurs au Pays Grand'Combien :

- **entrée collective :** 100 € / an pour deux heures par semaine
- **forfait journalier :** 15 €
- **le samedi :** 20 €

S'entraîner ou s'initier sur la piste est possible.

Les cinq vélos de piste offerts par le Conseil Général du Gard et les casques offerts par la DDJS sont loués et mis à la disposition des associations sportives, des comités départementaux, régionaux et fédéraux, des licenciés et des non licenciés.

Quand ?

Ouverture de la piste de mars à mi-novembre.

Descriptif

- Une piste de 250 mètres
- Une tribune de 330 places
- Un quartier des coureurs
- Une infirmerie
- Deux salles de réunion
- Une conciergerie
- Une buvette
- Deux vestiaires pour les coureurs
- Un garage pour les vélos
- Un parking à proximité

Demande d'autorisation obligatoire

Club	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>
Tél	<input type="text"/>
Email	<input type="text"/>
Date de l'utilisation du vélodrome	<input type="text"/>
De	<input type="text"/> h
à	<input type="text"/> h
Motif de la demande	<input type="text"/>
Nombre de participants prévus	<input type="text"/>
Nombre d'accompagnateurs prévus	<input type="text"/>

S'il s'agit d'une compétition, indiquer le service d'ordre envisagé et le prix des places

Demande d'autorisation à adresser à :
M. le Président du Pays Grand'Combien
par fax au 04 66 34 61 13
par email: sports.pgc@gmail.com
par courrier (une semaine à l'avance)
37, rue Anatole France - 30110 La Grand'Combe

